

Mais, comme cette comparaison est instructive, cependant ! Avec les chances de pluie, c'est-à-dire avec une année *normale*, moyenne, on ne peut pas mieux prévoir le temps au printemps et à l'automne qu'en le dictant au hasard — 50 % environ. Pourquoi réussit-on mieux en hiver et, surtout, en été ? On voit encore ici s'introduire cette question obscure que nous venons de signaler : les diverses époques de l'année ont des caractères différents, des difficultés diverses, pour la prévision du temps.

Et, une fois de plus, nos prévisions à long terme ne paraissent pas arbitraires puisque leur maximum de réussites est en automne, saison du minimum au contraire pour d'autres procédés qualifiés de « au hasard ».

Mais le problème est si difficile que je ne veux pas cacher le doute qui subsiste. En augmentant la précision de nos prévisions, en évitant les portes de sorties, je l'ai dit, la proportion de nos réussites baisse constamment : descendra-t-il bas assez pour prouver que nos efforts sont illusoires et vains ?...

Le rôle des assurances.

Après avoir été longtemps, et nécessairement, liée à l'accumulation des documents et à la constitution des statistiques, la Météorologie doit entrer résolument aujourd'hui dans la voie des applications. On ignore trop souvent les services qu'elle peut rendre et l'on méconnaît l'importance des intérêts en jeu. Un exemple le fera comprendre : rappelons donc que, dans le seul département du Rhône, les gelées de printemps (avril 1903) ont causé plus de 13 millions de dégâts ! Serait-il mal venu, dans ces conditions, d'encourager un service qui, un jour ou l'autre, par une dépêche opportune, peut prévenir un pareil sinistre ?

Nous avons voulu, rapidement, montrer quelques-uns des aspects du problème météorologique complet et, pour notre part, nous avons entrepris localement toutes les études et tous les travaux capables de venir en aide à l'agriculteur.

Les études climatologiques peuvent avoir des conséquences fort importantes, parmi lesquelles, au premier plan, il faut placer la constitution d'assurances qu'elles permettent de réaliser en fournissant les bases